

Appel à soutenir les occupants de la Maison Mandela, assignés en référé-expulsion par la Métropole.

Lundi 11 juin devant le TGI, 3 rue D^r Pierre Papillon, Métro Gratte-Ciel Villeurbanne, à 9 heures.

Pour défendre la mise à disposition citoyenne d'un immeuble vacant « la Maison Mandela » lieu d'hébergement de mise à l'abri, de refuge, des sans-abris et des migrant.es sorti.e.s du bidonville face à l'esplanade Mandela, **le collectif Agir Migrants appelle à un rassemblement devant le Tribunal d'instance de Villeurbanne** (3 rue D^r Pierre Papillon, Métro Gratte-Ciel), **lundi 11 juin à 9h.**

Désaffectée depuis peu, la Maison Mandela est un bâtiment vacant appartenant à la Métropole qui a été rénové par des citoyens volontaires dès le 13 janvier 2018 afin d'offrir un logement décent à de très nombreuses personnes (familles, femmes seules avec enfants, femmes enceintes ...), soit 4 700 journées d'hébergement cumulées depuis l'ouverture de la Maison Mandela, dans 8 appartements.

L'ouverture de la Maison Mandela à l'origine était liée au fait que 60 personnes dont 10 enfants, dormaient sur l'Esplanade Mandela, surnommée le bidonville Mandela. Le 12 février 2018, des membres du collectif Agir Migrants ont été assignés devant le tribunal par la Métropole. Malgré l'ordre d'expulsion signifié pour le 1^{er} avril, la Maison Mandela est toujours debout, à proximité de l'AmphiZ et de La Trappe, à Cusset.

La Maison Mandela est un lieu de transit, un refuge, un temps de repos où passent de nombreuses familles, un peu comme *Chez Marcel* à Briançon (qui a été conventionné avec la participation de la mairie de Briançon). C'est un refuge d'urgence où une équipe d'aidants bénévoles oriente les familles, aide à trouver un logement ou un hébergement, suit les questions de soins médicaux et dentaires, participe aux démarches pour l'accès à la scolarité et donne des cours aux enfants et adolescents au sein même de la Maison Mandela.

Par l'intermédiaire de l'avocate, Agir Migrants a réussi à suspendre une première fois l'expulsion, mais fin mai, malgré la fermeture de nombreux foyers et lieux d'hébergement, la Métropole a de nouveau délivré une nouvelle assignation en référé visant les occupants actuels de la Maison Mandela coupables essentiellement de « porter atteinte au droit de propriété de la Métropole de Lyon » qui, selon l'avocat de la Métropole, « n'a pas à justifier d'une urgence à reprendre possession des lieux »

Nous rappelons à la Métropole que nous refusons que le patrimoine public, notre bien commun, puisse rester vacant et inutilisé pendant des années alors qu'une bonne partie de ce patrimoine pourrait être utile socialement.

Notre objectif est toujours le même :

- dans un premier temps : empêcher l'expulsion des familles de la Maison Mandela, ce qui conduirait à remettre à la rue, sans solution, ces familles avec enfants et/ou personnes à la santé fragile

- dans un deuxième temps que la Maison Mandela puisse continuer, jusqu'à sa démolition annoncée pour 2020, à assurer son rôle de refuge, d'écoute, de soins, de suivi de personnes mises à la rue sans solution

Nous citoyen.ne.s de tous horizons, toutes conditions, toutes classes sociales, ayant en commun cette insupportable sensation de honte à l'égard de la politique conduite en notre nom, nous refusons qu'elle soit conduite par la cupidité et la vénalité.

Nous refusons le désengagement de l'Etat face à ses missions d'accueil et de mise à l'abri des personnes les plus vulnérables et la démission des collectivités face à la montée de la misère humaine.

En continuant d'occuper la Maison Mandela, nous entendons pallier les insuffisances de l'Etat et remplir une mission de service public qu'il se refuse à assumer pour l'instant.

Contact : [agirmigrantslyon\(at\)yahoo.com](mailto:agirmigrantslyon@yahoo.com) / Site internet : agirmigrantslyon.over-blog.com

Signataires de l'appel : Collectif Agir Migrants, Amphi Z, Jamais Sans Toit, Coordination Urgence Migrants et d'autres collectifs et associations lyonnaises